

contacts



www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone



Service client du lundi au vendredi de 8h
à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXE



urgence 24h/24

0977 401 138

APPEL NON SURTAXE



Suez Eau France - service client
TSA 50001
36400 LA CHATRE



www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre
compte en ligne en optant pour l'e-facture sur
www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière
sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être
demandé lors de vos contacts par téléphone.



M THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Service de l'eau de votre Commune

Facture de mai 2020 à septembre 2020

15 Octobre 2020

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		34,10 €
Votre consommation	42 m ³	105,77 €

Net à payer

139,87 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 30 octobre 2020
Règlement à réception, sans escompte.

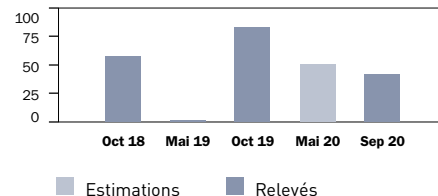
Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux
appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00252 € pour 1 litre.

Répartition



Distribution de l'eau :	39 %
Collecte et traitement des eaux usées :	48 %
Organismes publics :	13 %

Bilan de consommation (m³)



Estimations Relevés

Adresse desservie :
M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Prochain relevé :
Avril 2021
Prochaine facture :
Avril 2021

En choisissant la
mensualisation
votre prochaine
échéance serait
seulement de 35
euros.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat,
vous autorisez L'Eau de Béziers Méditerranée à envoyer des instructions à votre
banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte
conformément aux instructions de L'Eau de Béziers Méditerranée. Vous
bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions
décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de
remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de
débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le
présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir
auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de
prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à
réception, votre compte pour le montant indiqué.**

Date et Lieu

Signature

M THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE
SERIGNAN
34410 SERIGNAN

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR69ZZZ822B2F
RUM : TIP191458980010538027151000000000

Montant : 139,87 €

TIPSEPA

L'EAU DE BEZIERS
MEDITERRANEE
TSA 30176
41974 BLOIS CEDEX 9

145852795716

191458145831 44980010538027151000000000923105

13987

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Évaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :

www.toutsurmoneau.fr

N° compteur D09LA163117	Nouvel index Relevé le 23/09/2020	1394	Ancien index Estimé le 11/05/2020	1352	Consommation 42 m ³
----------------------------	--------------------------------------	------	--------------------------------------	------	-----------------------------------

N°Facture : 1053802715-1

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			51,34		54,17
ABONNEMENT					
Part Délégataire du 01/10/2020 au 31/03/2021	1	15,81	15,81	5,5	
CONSOMMATION					
Part Délégataire T1 de 0 M3 à 100 M3 du 12/05/2020 au 23/09/2020	42 m ³	0,3234	13,58	5,5	
Part Collectivité du 12/05/2020 au 23/09/2020	42 m ³	0,5227	21,95	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			60,74		66,81
ABONNEMENT					
Part Délégataire du 01/10/2020 au 31/03/2021	1	15,84	15,84	10,0	
CONSOMMATION					
Part Délégataire T1 de 0 M3 à 100 M3 du 12/05/2020 au 23/09/2020	42 m ³	0,5755	24,17	10,0	
Part Collectivité du 12/05/2020 au 23/09/2020	42 m ³	0,4935	20,73	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			17,64		18,89
AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE					
Redevance Pollution Domestique du 12/05/2020 au 23/09/2020	42 m ³	0,27	11,34	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 12/05/2020 au 23/09/2020	42 m ³	0,15	6,30	10,0	
TOTAL HT			129,72		
MONTANT TVA (5.5 %)			3,45		
MONTANT TVA (10.0 %)			6,70		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					139,87
Net à payer					139,87 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 60002 - 36400 LA CHATRE en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.



TREN298F00001053802715000139874N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de L'Eau de Béziers Méditerranée dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 en indiquant votre référence client (98- 3743636994).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.